

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurie Turcotte

<https://www.cadre21.org/membres/675786f1f31bf96416e494ae>

Date d'obtention : 2024-09-06 17:05:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'un outil d'intervention permettant d'intervenir rapidement en milieu scolaire conjointement avec le service de police dans les situations de sexto chez les adolescents.

Qu'il est nécessaire d'avoir reçu la formation pour l'utiliser et qu'une entente entre le service de police de la région et le DPCP soit convenue pour son utilisation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra une prise en charge rapide des situations de sexto et une orientation concrète et efficace des interventions à assurer.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne pas visualiser le contenu des sexto échangés et de m'assurer que les élèves impliqués soient rencontrés individuellement dans la plus grande des confidentialités.

Aussi, dans un soupçon d'acte malveillant, m'assurer d'impliquer la police le plus rapidement possible. Bien respecter les questions et le protocole de la trousse afin que les renseignements recueillis demeurent valides dans le cas de poursuites criminelles.